République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Département De Vaucluse

Ville de



SEANCE 30 Mars 2023

OBJET : Affectation des résultats 2022 du budget annexe « La Tasque »

> RAPPORTEUR : JL BARCELLI

> > N° 2023-03-10

> > > PJ:

70000

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 22

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Anthony GIACOMONI – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE — Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés: 7

Marion PAPADOPOULOS représentée par Jean-Luc BARCELLI
Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Christian GUICHARD
André BOUCHENY représenté par William BOUQUET
Audrey TRALONGO représentée par Régis PHALY
Aurélie NOUGIER représentée par Josette PULITI
Marjorie BARRE représentée par Jean-Paul DELCASSO
Jean-Philippe TESTUD représenté par Denis DUCHENE

Absent:

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

एड एड एड

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 indiquant que le Conseil Municipal doit décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 du budget annexe « La Tasque »,

Vu la délibération portant approbation du compte administratif 2022 du budget annexe « La Tasque » et arrêtant notamment les résultats de clôture suivants :

	Excédent	Déficit
Section de		
Fonctionnement		
Section Investissement		62 241.00 €
Solde des Restes à		
Réaliser		
Résultats		
d'investissement		62 241.00 €

Vu le projet de budget 2023 il est fait la proposition d'affectation des résultats suivante :

Proposition d'affectation en dépenses	62 241.00 €
d'investissement (art. 001)	
Proposition d'affectation en recettes de	
fonctionnement (art. 002)	

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2023,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 13 mars 2023,

Après avoir ouï l'exposé, Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par 23 voix POUR

- 6 ABSTENTIONS: Line Pighini-Patrick Moutte-Jean-Philippe Testud-Jennifer Macia-Denis Duchêne-Christine D'Ingrando
 - AFFECTE comme suit, les résultats du budget annexe « La Tasque » pour l'exercice budgétaire 2022 sur l'exercice budgétaire 2023 :
 - En dépenses d'investissement (article 001) : 62 241 .00 €

Fait et délibéré Les jours mois et an ci-dessus ont signé Pour copie conforme

La secrétaire de séand

Maire,

SUV MOUREAU

Josette PULITI

Acte certifié exécutoire le :の**ろ**しん 2023 Après dépôt en Préfecture le : 03しん 12023 Après publication ou notification le :の知れ2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Accusé de réception en préfecture 084-218400430-20230403-03-04-23DELIB10-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023